



Son Excellence Dr Samir Al-Tabib en visite à la CIMCT

Le mercredi 14 décembre 2022, la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme a reçu à son siège SE Dr Samir bin Abdulaziz Al-Tabib, conseiller au Secrétariat général du Conseil des ministres et directeur général du Programme de développement au ministère de la Défense saoudien, ainsi que la délégation qui l'accompagnait. SE a écouté un exposé détaillé sur les efforts de la CIMCT et son rôle dans la lutte contre l'idéologie extrémiste et dans la coordination des efforts pour faire face aux tendances terroristes à travers les quatre domaines d'action de la Coalition: l'idéologie, les médias, le financement du terrorisme et la lutte militaire, en plus de ses efforts dans la coordination et la promotion de l'action des États membres de la Coalition. SE et la délégation qui l'accompagnait ont également été informées des derniers développements concernant les groupes et incidents terroristes dans le monde et les mécanismes de surveillance et de suivi pratiqués par la CIMCT à cet égard.



Le chef d'état-major soudanais en visite à la CIMCT



Le lundi 19 décembre 2022, le Secrétaire général de la CIMCT, le Major général pilote Mohammed bin Saeed Al-Moghidi, a reçu SE le général Mohammed Othman Al-Hussein Al-Hassan, chef d'état-major de la République du Soudan et la délégation l'accompagnant. Le SG de la Coalition a déclaré à cette occasion que la CIMCT met en vigueur un système intégré qui vise à renforcer la coopération entre les États membres, en s'appuyant sur les valeurs de légitimité, d'indépendance, de coordination et de participation, et en veillant à ce que toutes les actions et tous les efforts que mènent les pays de la Coalition dans la lutte contre le terrorisme soient compatibles avec les chartes, les normes et lois internationales. Le SG de la CIMCT a ajouté que le terrorisme est un fléau contre lequel tous les pays et toutes organisations doivent s'unir pour l'éradiquer par tous les moyens. Il a également indiqué que les méthodes de lutte contre les groupes terroristes évoluent constamment avec les progrès techniques modernes et qu'il est indispensable de les priver de tout financement en vue d'avorter tous leurs plans criminels.

La CIMCT reçoit l'ambassadeur de la République du Bénin auprès du Royaume



Le jeudi 8 décembre 2022, le SG de la CIMCT a reçu SE l'Ambassadeur de la République du Bénin auprès du Royaume d'Arabie saoudite, M. Adam Bagoudo Zakari et la délégation qui l'accompagnait. Au cours de la réunion, SE a écouté une explication détaillée des efforts de la CIMCT dans les quatre domaines d'action. La délégation a en outre été informée des derniers développements en ce qui concerne les groupes et événements terroristes dans le monde, et les mécanismes de surveillance et de suivi sur lesquels s'appuie la Coalition à cet égard. Le diplomate béninois a salué les grands efforts déployés par la CIMCT en matière de lutte contre le terrorisme en collaboration avec les organisations et les alliances internationales concernées par la lutte contre le terrorisme et l'idéologie extrémiste violente. Il a aussi salué le rôle central que joue le Royaume d'Arabie saoudite dans le soutien de la CIMCT et dans toutes les actions susceptibles d'éradiquer le terrorisme et les groupes criminels.



CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE DE BAHREÏN

Le dimanche 18 décembre 2022, le délégué du Royaume de Bahreïn, le colonel pilote Ali Mohammed Mahmoud Mohammed, a organisé, au siège de la coalition, une cérémonie à l'occasion de la fête nationale du Royaume de Bahreïn. À cette occasion, il a prononcé un discours en présence du Secrétaire général de la CIMCT, le major général pilote Mohammed bin Saeed Al-Moghidi, des délégués des États membres et du personnel de la Coalition. Le discours s'articulait autour de l'histoire du Royaume de Bahreïn. Le colonel pilote a remercié les participants qui ont pris part à cet événement spécial pour célébrer la Fête nationale du Royaume de Bahreïn qui fait suite à la Journée des martyrs commémorée le 17 décembre de chaque année. Il a aussi adressé ses plus chaleureuses félicitations et bénédictions à Sa Majesté le roi Hamed ben Issa Al Khalifa, Roi du Bahreïn, ainsi qu'à son gouvernement et au peuple du Bahreïn. Il a également exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude au Serviteur des deux saintes Mosquées, le Roi Salman ben Abdelaziz Al Saoud et à SAR le Prince héritier Mohammed ben Salman ben Abdelaziz, pour avoir établi cette majestueuse institution qui s'est donné pour mission de défendre la religion islamique et ses adeptes contre les déformations des extrémistes de tous bords, et de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Le colonel Ali a ensuite évoqué la civilisation du Royaume de Bahreïn, dont le peuple a reçu en héritage l'humilité, la

générosité, la simplicité, le progrès, la tolérance et l'audace. Un pays qui a choisi l'islam comme religion, la paix comme constitution, la coopération comme méthode, le progrès comme objectif et la persévérance comme voie. Après cela, le public a visionné un court métrage sur le Royaume de Bahreïn à travers le projet de la « Vision 2030 du Bahreïn ». Il a ajouté: « Les civilisations n'est pas l'apanage des pays aux vastes territoires. La superficie du Royaume de Bahreïn ne dépasse pas 785 km², sa population atteint à peine 1,5 million d'habitants et son PIB était en 2021 d'environ 39 milliards de dollars, ce qui peut sembler modeste par rapport au reste des Etats du CCG qui constituent un bloc solide dans lequel les peuples jouissent de la sécurité, de la stabilité, du progrès et du développement ». Les grandes civilisations reposent sur des leaders inspirants qui ont décidé de faire l'histoire, des valeurs et des constantes solides, des systèmes et des lois qui régissent les relations internes et de multiples autorités qui s'entraident pour servir le citoyen et l'aider dans les difficultés, à être patient face à l'adversité, à saisir les opportunités et s'adapter à son environnement politique, économique, écologique et social.

Par la grâce d'Allah, au Bahreïn, ces facteurs étaient incarnés par Sa Majesté le roi du pays Hamed ben Issa Al Khalifa, et Son Altesse royale le Prince Salman ben Hamad Al Khalifa, prince héritier et Premier ministre, au pouvoir sur la base



d'une constitution solide qui préserve les droits et promeut les trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire). La constitution du Royaume de Bahreïn élaborée en 2002 a énoncé des constantes qui ont contribué à la sécurité, à la paix, au progrès et à la prospérité du pays.

Sur le plan politique, l'article (1-d) stipule que le système de gouvernement du Royaume de Bahreïn est démocratique dans lequel la souveraineté appartient au peuple qui est la source de tous les pouvoirs. L'article (4) de la constitution stipule que «la justice est la base de la gouvernance, l'entraide et la compassion étant ce qui unit les citoyens, et que la liberté, l'égalité, la sécurité, la paix, la connaissance, la solidarité sociale et l'égalité des chances entre les citoyens sont les piliers de la société garantis par l'État.»

Quant au volet législatif, le Bahreïn a célébré en 2022 le 20^e anniversaire de son expérience démocratique moderne parmi les nations démocratiques civilisées où le peuple participe à la politique de l'État et à la prise de décision et trace l'avenir de la patrie. Le peuple a prouvé sa responsabilité envers son pays en participant aux élections législatives et municipales de 2022 avec 73 % du corps électoral.

Sur le plan judiciaire, le paragraphe (b) de l'article (104) souligne l'indépendance individuelle du juge: «Aucune partie n'a d'autorité sur le juge dans son jugement. Il n'est permis en

aucune circonstance d'interférer dans le cours de la justice. La loi garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire et stipule les garanties accordées aux juges et à leurs décisions.»

Dans le domaine économique, la constitution a souligné que l'économie nationale se base sur la justice sociale, la coopération équitable entre les activités des secteurs publics et privés, que son objectif est le développement économique selon un plan établi, pour assurer la prospérité des citoyens dans le cadre de la loi, et que l'État travaille à réaliser l'unité économique des pays du CCG et de la Ligue arabe, et de tout ce qui conduit au rapprochement, à la coopération, à la synergie et au soutien mutuel.

La constitution n'a pas négligé l'aspect social. Elle a défini nombre de valeurs sur lesquelles la société est bâtie, dont la justice et l'égalité de tous devant la loi, la liberté d'expression et la liberté de culte. Valeurs auxquelles l'État était attaché dans le cadre des coutumes en vigueur et des valeurs inhérentes à la société bahreïnite. L'État parraine également les innovateurs dans les domaines de la science, de la littérature et des arts. Il encourage la recherche scientifique et garantit les services éducatifs et culturels aux citoyens en ce sens que l'école est obligatoire et gratuite dans les premiers cycles spécifiés et définis par la loi.



LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE DÉPLOIE DES EFFORTS CONSIDÉRABLES POUR AJUSTER LE RYTHME DES PERFORMANCES



Le mardi 7 juin 2022 était une journée remarquable où tout le personnel de la CIMCT était au rendez-vous avec M. Abdulaziz ben Saleh Al-Farhi, conseiller principal du ministre des Finances et président du comité directeur, pour une conférence intitulée «L'importance de l'audit interne et sa valeur ajoutée». L'événement a eu lieu à l'occasion du Mois international de sensibilisation à l'audit interne. SE a indiqué à son public que l'audit interne permet au responsable de s'assurer du bon déroulement du travail au sein de tout établissement. L'audit apparaît ainsi comme une ligne de défense pour protéger les fonds et les ressources publics et garantir leur utilisation optimale. L'audit vise également à garantir les bonnes performances et la réalisation rapide des objectifs de manière économique,

“Nous avons été témoins de la volonté de SE le Secrétaire général de renforcer l'audit interne, convaincu de son importance et de son rôle essentiel.”

efficace et efficace. C'est justement la mission de l'audit interne de la Coalition qui joue un rôle moteur, accomplit ses tâches avec professionnalisme et déploie des efforts continus pour définir le concept, le rôle et les tâches assignés à l'audit interne.

Ensuite, le directeur du département d'audit interne de la CIMCT, Marei Al-Shahrani a répondu aux questions qui lui ont été posées par le magazine Moutahalifun sur le rôle de son département.

A la question sur l'importance et les objectifs de l'audit interne à la CIMCT, il a répondu: «Cette conférence s'inscrit dans le cadre du plan annuel de sensibilisation et d'information sur l'audit

interne approuvé par SE le SG de la CIMCT, comprenant diverses activités, telles que la tenue de conférences données par d'éminents intervenants, ainsi que l'envoi de SMS et d'e-mails de sensibilisation à tout le personnel. Ce qui, si Allah le veut, contribue à faire prendre conscience de l'importance du rôle de l'audit interne dans la Coalition et de la valeur ajoutée qu'elle apporte à tous les départements et à toutes les sections.»

Il a ajouté: «Il ne fait aucun doute que l'existence de systèmes de contrôle est une exigence de gouvernance, mais le plus important est de vérifier l'efficacité et l'efficience de ces systèmes à travers le service de l'audit interne qui constitue l'élément principal dont dépend la direction générale pour avoir des assurances sur l'engagement des directions exécutives vis-à-vis des lois, des réglementations, des politiques, des procédures et des normes de la CIMCT, ainsi que sur le niveau d'efficacité du système de contrôle, de gouvernance et de gestion des risques. Les principaux objectifs de l'audit interne sont d'améliorer l'efficacité et la performance des départements exécutifs, la qualité et l'efficacité de leurs résultats et la fiabilité des rapports financiers et opérationnels. Tout cela conduit à la protection des fonds et des actifs de l'entité et permet de maintenir sa pérennité.»

S'agissant de ce que l'on entend par les systèmes de contrôle ou par le terme de contrôle interne, il a indiqué que c'est un ensemble de moyens, de procédures et de méthodes utilisées pour protéger les fonds et les autres actifs, assurer l'exactitude comptable, développer l'efficacité productive et encourager le respect des politiques administratives.

Sur la manière de faire la différence entre le contrôle interne et l'audit interne, il a souligné que le contrôle interne représente l'ensemble des procédures, règlements et lois édictés par la Coalition avec ses différentes activités et ses multiples départements afin de préserver ses actifs matériels et immatériels. Quant à l'audit interne, il vise à s'assurer de la bonne application du système de contrôle interne et à examiner les règlements et les procédures mis en œuvre.



À la question sur la manière de déterminer le service chargé de la réalisation des travaux d'audit interne, M. Marei a répondu que le service d'audit interne dispose d'un plan annuel approuvé par le SG sur la base de l'article (4) du règlement de l'audit interne. L'article stipule que l'administration élabore un plan annuel d'audit interne basé sur l'évaluation des risques approuvée par le SG. Il inclut l'audit temporel et spatial, et tout autre détail qu'il juge digne de figurer dans le plan. Il est possible de modifier ce plan si nécessaire après l'approbation du Secrétaire général.

Selon la norme (2010), qui fait partie des normes internationales pour l'audit interne et qui stipule que: «Le responsable de l'audit interne doit élaborer un plan basé sur les risques afin de prioriser l'activité d'audit interne conformément aux objectifs du centre.» Conformément aux meilleures pratiques, le plan d'audit annuel est préparé sur la base de l'analyse, de l'évaluation et de la classification de l'impact des risques associés à tous les départements, sections et de toutes les activités soumises à l'audit au sein de la CIMCT.

Il ressort de son discours que le département de l'audit interne adopte la méthode d'audit basée sur l'évaluation des risques et la détermination des départements présentant des risques opérationnels élevés pour lesquels les travaux d'audit seront effectués. Il se peut qu'il soit nécessaire de modifier le plan d'audit annuel avec l'approbation de SE le SG chaque fois que la direction le juge nécessaire, en fonction des risques émergents qui empêchent la Coalition d'atteindre ses objectifs.

À propos de l'évaluation de la coopération des différents services de la CIMCT avec la direction de l'audit interne pour faciliter le processus d'audit, il a indiqué qu'il ne fait aucun doute que la coopération de tous les collègues au sein de la CIMCT avec l'équipe d'audit interne a un impact positif significatif. Le règlement d'audit interne du 2e paragraphe de l'article 4 stipule que l'une des tâches de l'administration consiste à communiquer directement avec les fonctionnaires et les spécialistes des différents départements et sections de la CIMCT, à accéder sans restriction à tous les registres, documents, installations de la Coalition, à tous ses actifs et propriétés, ainsi qu'à tout autre document dont les travaux d'audit nécessitent l'accès. Tous

“L'audit est une approche qui évalue la Coalition du point de vue des risques, plutôt que de celui des contraintes”

les fonctionnaires de la Coalition doivent coopérer pleinement avec le service et lui fournir toutes les facilités lui permettant d'accomplir ses missions.

En outre, la politique de conduite professionnelle adoptée par la Coalition stipule au paragraphe (7,5) que «tous les personnels du siège de la CIMCT doivent coopérer avec le service d'audit interne, et aucun fonctionnaire n'est autorisé à fournir de fausses informations ou des données trompeuses, directement ou indirectement, lors de l'exécution des travaux d'audit».

L'audit interne évalue également la coopération des départements examinés selon des normes spécifiques et approuvées, après chaque processus d'examen et soumet ces résultats au SG. M. Marei a également souligné l'ampleur de la coopération des divers départements, qui croient en l'importance de l'audit interne et savent qu'il apporte une valeur ajoutée à travers les recommandations et les consultations qu'il fournit aux administrations dans le but d'améliorer et de développer leurs procédures.

À la question de savoir quelle entité ou administration examine le travail de l'audit interne, il a répondu: le service d'audit interne fait partie des services de contrôle et exerce ses missions conformément à ses statuts et en adéquation avec les normes internationales d'audit interne. La norme (1312) relative aux évaluations externes stipule que les évaluations externes doivent être menées au moins une fois tous les cinq ans par un auditeur, ou une équipe d'audit, qualifiés et indépendants, externes à l'organisation. En plus de l'existence d'évaluations

“Nous avons pour missions de protéger la Coalition et ses actifs, et de surmonter les obstacles qui se dressent sur son chemin”

internes selon la norme (1311) par le moyen du contrôle continu de la performance de l'activité d'audit interne, ainsi que par le biais d'un examen périodique effectué selon la méthode de l'auto-évaluation ou par d'autres personnes au sein de l'organisation qui ont une connaissance suffisante des pratiques d'audit interne.

M. Marei Al-Shahrani a enfin répondu à la question de la revue Mutahalifun qui voulait savoir à quelle administration incombait la protection de l'argent public et la préservation des actifs et des biens de la Coalition. En bref, a-t-il dit, protéger l'argent public et préserver les actifs et les biens de la Coalition est la responsabilité de tous, sans exception.

À l'issue de notre entretien avec le directeur du département de l'audit interne, celui-ci a conclu: «Je ne peux qu'exprimer mes remerciements et ma gratitude à SE le SG pour son soutien sans réserve à tous les travaux d'audit interne et pour ses orientations afin de faciliter la tâche du département, prenant conscience de l'importance du rôle joué par l'audit interne afin d'optimiser les processus opérationnels de la CIMCT par l'amélioration de la performance, de l'efficacité et de l'efficacité des procédures de contrôles.

Le sous-procureur général tient une conférence au siège de la CIMCT



Le lundi 26/12/2022, le sous-procureur général chargé de la surveillance des prisons et de l'exécution des peines a donné une conférence intitulée "Le rôle de l'Arabie Saoudite dans la lutte contre le terrorisme et son financement". Il y a abordé trois principaux thèmes.

■ **Premier thème:** Les conventions, les traités et les documents internationaux concernant la lutte contre le terrorisme et son financement que l'Arabie Saoudite a mis en vigueur. En effet, le Royaume s'est conformé à toutes les résolutions internationales émises par le Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme, le gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour toutes les personnes dont les noms figurent sur la liste unifiée du Comité des sanctions du Conseil de sécurité. Il a aussi veillé à maintenir une coopération constante avec les organisations internationales par le moyen des comités des Nations Unies tels que le Comité des sanctions. Le Royaume s'est efforcé de tirer profit des expériences et des recherches, puis de les échanger avec les organisations internationales et régionales, et d'appeler à la conclusion d'accords internationaux pour combattre le terrorisme. Il est à noter que la première conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme s'est tenue en février 2005 à Riyad, et comprenait 43 recommandations dont 15 sont relatives à la lutte contre le financement du terrorisme.

■ **Deuxième thème:** L'approche préventive de la lutte contre le terrorisme et son financement dans le système saoudien à travers l'élaboration de lois pour les associations caritatives, l'introduction de programmes de réforme et de réhabilitation et la création des centres de "Mounassaha" (Conseil) et "Itidal" (Modération). L'Arabie Saoudite a aussi créé un comité suprême de lutte contre le terrorisme et un comité permanent chargé d'étudier les demandes reçues d'organismes et d'organisations internationaux liés à la lutte contre le terrorisme et de prendre les mesures nécessaires à leur égard, en plus de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité concernant le terrorisme et son financement. Elle a œuvré à établir une communication et une coordination périodiques avec les organisations et organismes internationaux et à la présence de délégations représentant le Royaume aux Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Parmi des efforts importants que l'Arabie saoudite a déployés dans la lutte contre le terrorisme figure sa participation aux travaux de la 6^e commission des Nations Unies consacrée aux procédures à suivre face au terrorisme international. Du reste, le Royaume a signé de nombreux accords internationaux et régionaux relatifs à la lutte contre le terrorisme et son financement, tels que les 16 accords internationaux de lutte contre le terrorisme, la ratification des chèques régionaux de lutte contre le terrorisme et de nombreux accords de sécurité avec les pays asiatiques, arabes et islamiques.

■ **Troisième thème:** La criminalisation du terrorisme et de son financement dans le régime saoudien. Le conférencier a donné un aperçu du système de lutte contre les crimes terroristes et son financement et ses règlements d'application émis par la résolution du Conseil des ministres N° (228) pour l'année 1440 H, et le décret du Comité des grands Oulémas N° (239) du 27/04/1431 H qui stipule que le financement du terrorisme est interdit et constitue un crime punissable, que ce soit en fournissant ou en collectant des fonds ou en y participant par quelque moyen que ce soit, que les actifs soient financiers ou non financiers, que les sources des fonds soient licites ou illicites. Quiconque se livre à ce crime sciemment aura commis un interdit religieux et un crime qui mérite une punition légale selon la considération judiciaire. Il a également évoqué la méthodologie préventive de lutte contre le terrorisme et son financement que l'Arabie saoudite poursuit à cet égard. SE a explicité la méthodologie de l'Arabie saoudite pour la criminalisation du terrorisme et son financement selon ses statuts et le rôle du ministère public dans la lutte contre le terrorisme et son financement dans les phases d'enquête et de procès.

À la fin de la conférence, SE a recommandé que davantage d'efforts soient déployés par les délégués des Etats de la Coalition pour promouvoir la coopération internationale dans la lutte contre le financement du terrorisme et renforcer les lois qui contribuent à assécher les sources de financement du terrorisme, comme le trafic de drogue, la traite d'êtres humains, le blanchiment d'argent, etc., soulignant la nécessité de prêter attention à la formation et au développement de tout ce qui aide à combattre le terrorisme et à faire tarir ses sources de financement.

Fin du stage de formation sur le droit humanitaire international organisé par le département juridique de la CIMCT



Afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la vision nationale de l'Arabie Saoudite et de la CIMCT, et sur la base du principe de coopération avec le Comité Permanent du Droit Humanitaire International de l'Arabie saoudite, le département juridique de la CIMCT a organisé un stage de formation intitulé «Principes fondamentaux du droit humanitaire international» du 19 au 21 décembre 2022. Ont pris part aux travaux, tous les délégués des pays accrédités auprès de la CIMCT et un grand nombre du personnel du Centre, en plus d'un groupe d'officiers de la Coalition Arabe pour soutenir la légitimité au Yémen et de conseillers juridiques du cabinet du ministre de la Défense. Le stage s'est déroulé sur trois jours au cours desquels deux conférences par jour ont été données par des experts du droit humanitaire international.

Lors de sa première journée, le lundi 19/12/2022, le stage de formation a été assuré par le brigadier général Mansour ben Sultan Al Subaie. Il a traité des concepts du droit humanitaire international, son développement historique, ses sources, ses principes, ses mécanismes de sa mise en œuvre et des termes les plus importants du domaine. La deuxième conférence, présentée par le brigadier général pharmacien Ali Ben Ahmed AL-Kinani, était intitulée «Droits et devoirs du personnel des services humanitaires».

Le deuxième jour, le 20/12/2022, le stage a traité des questions relatives au leadership stratégique et son rôle dans la garantie, le respect et la promotion du droit humanitaire international au niveau national et des responsabilités pénales qui lui incombent. La conférence a été donnée par le Prof. Dr. Laidi Ben Ammar Aoudesh. L'autre conférence sur le droit humanitaire international dans la loi islamique a été assurée par le Prof. Khalid Ben Hamad Al-Shniber. Le général de brigade Mansour ben Sultan Al-Subaie a traité par ailleurs le thème des mesures préventives et de protection dans les

opérations militaires (règles d'engagement et de ciblage).

Le dernier jour, mercredi 21/12/2022, le Prof. Dr. Laidi Ben Ammar Aoudesh a donné une conférence sur les défis contemporains du droit humanitaire international (guerres modernes, guerres par procuration, groupes armés hors-la-loi, équipements modernes, cyberguerre, sociétés de sécurité). Le stage sur les règles fondamentales du droit humanitaire international a été conclu par une conférence sur le rôle des consultants et des spécialistes dans le domaine du droit humanitaire, présenté par le brigadier général Mansour ben Sultan Al-Subaie.

■ Extraits du stage de formation

- Le stage a commencé par un discours de SE le secrétaire général dans lequel il a souligné l'importance de la maîtrise globale du droit humanitaire international, et fait l'éloge du Comité permanent du droit humanitaire international et de son souci d'exceller dans la promotion de ce droit.
- En marge du stage, une visite de terrain a été organisée au profit de tous les participants du Comité permanent du droit humanitaire international au cours de laquelle ils ont pris connaissance de la CIMCT et ont écouté un briefing dans la salle de crise.
- À la fin du stage, le SG de la CIMCT, le maj. Gén. Mohammed ben Saeed Al-Moghidi, a rendu hommage à tous les organisateurs et participants du Comité permanent, ainsi qu'aux conférenciers.
- Le département juridique a joué un rôle éminent dans la préparation de tous les aspects du stage, et les services concernés ont joué un rôle majeur dans l'organisation de l'événement d'une manière qui correspond au standing de la Coalition.



12

Visites
externes



1

Adhésion
de la
République
du Kenya

29

Visites
officielles
à la CIMCT



13

Fêtes
nationales
des pays
membres



2

Participations
de la CIMCT



42

Etats

2022 

La CIMCT reçoit une délégation d'officiers du commandement conjoint



La CIMCT a reçu, le mardi 20 décembre 2022, les officiers du stage de planification des opérations conjointes organisé au Collège de commandement et d'état-major des forces armées d'Arabie Saoudite.

La délégation a écouté un exposé sur les principales actions de la Coalition dans les différents domaines de lutte contre le terrorisme et sur les stratégies qu'elle adopte pour mettre en œuvre ses initiatives relative à la lutte contre le terrorisme et l'idéologie extrémiste et la coordination des efforts pour faire face aux agissements terroristes à travers des initiatives idéologiques, médiatiques, anti-financement du terrorisme et militaires, en plus de ses démarches pour la coordination et la promotion des efforts des États membres de la CIMCT. Au cours de sa rencontre avec la délégation, le SG de la Coalition, le Maj. Gén. pilote Mohammed ben Saeed Al-Moghidi, a indiqué

que la CIMCT adopte les valeurs de légitimité, d'indépendance, de coordination, de participation et d'initiatives et que toutes les actions des pays membres de la Coalition dans la lutte contre le terrorisme sont compatibles avec les réglementations, les normes et les lois internationales. La délégation devait ensuite visiter le siège de la CIMCT et pris connaissance des publications de la Coalition concernant le domaine de lutte contre le terrorisme. Elle a également été informée des derniers développements liés aux groupes et aux événements terroristes dans le monde, ainsi que des actions de surveillance et de suivi qu'effectue la Coalition à cet égard. Il est à noter que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'action conjointe entre la CIMCT et les États membres en vue de renforcer le partenariat dans l'échange d'expériences pour tout ce qui permet d'éradiquer le fléau du terrorisme.



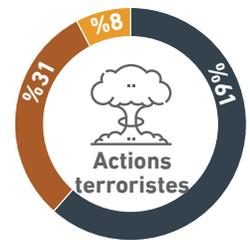
Le terrorisme dans les pays du Sahel (G5) au cours du mois de Décembre 2022



Au cours du mois de décembre, les Etats du Sahel ont été la cible de 13 opérations terroristes qui n'ont pas été revendiquées jusqu'à présent par aucune organisation terroriste. Il s'agit d'une augmentation de 44 % par rapport à novembre 2022.

Le phénomène du terrorisme dans la région du Sahel constitue une menace pour la stabilité des pays de la région compte tenu des crises qui se sont succédées sur fond de guerre russo-ukrainienne et du manque de coordination entre les acteurs pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme, et à la lumière de l'existence d'un environnement propice à la propagation de l'extrémisme et du terrorisme, due aussi à la fragilité des gouvernements locaux.

Pays	Actions terroristes		Victimes (morts et blessés)	
	Novembre 2022	Décembre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
Burkina Faso	4	↓ 8	32	↓ 57
Mali	3	↓ 4	20	↓ 8
Niger	1	↓ 1	4	↓ 3
Tchad	1	= 0	10	↑ 0
Mauritania	0	= 0	0	= 0
Total	9	↓ 13	66	↓ 68



■ Burkina Faso ■ Mali ■ Niger

Secteurs ciblés par les opérations terroristes

	civils	Secteur des transports	Secteur militaire	Enseignement	Secteur sécuritaire	Secteur des transports
Burkina Faso	19 4	0 0	12 1	4 1	7 1	15 1
Mali	0 0	8 4	0 0	0 0	0 0	0 0
Niger	0 0	0 0	3 1	0 0	0 0	0 0

■ Nbre de victimes

■ Nbre d'opérations

Impact des opérations terroristes selon le mode opératoire

Kidnapping	0 1	0 1 Mali
Attentat à la bombe	22 2	22 2 Burkina Faso
Attaques armées	35 6	35 6 Burkina Faso 8 3 Mali 3 1 Niger

Burkina Faso: Le Burkina Faso a déclaré la coordinatrice italienne de l'ONU Barbara Manzi persona non grata et lui a demandé de quitter le pays.

Mali: Le Sommet des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a appelé la junte militaire au pouvoir au Mali à libérer 46 soldats ivoiriens à Bamako avant janvier 2023, faute de quoi de nouvelles sanctions seront imposées au Mali.

Niger: Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne réunis à Bruxelles ont convenu de créer une mission conjointe de partenariat militaire en matière de politique de sécurité et de défense pour soutenir le Niger dans sa guerre contre les groupes armés terroristes.

Tchad: Le président tchadien, le général d'armée, Mahamat Idriss Déby, a rencontré dans la capitale américaine, Washington, la sous-secrétaire d'État aux affaires politiques des États-Unis, Vittoria Jane Nuland. Au cours de la rencontre, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer les relations tchado-américaines.

Mauritanie: le chef d'état-major mauritanien, le général d'armée Bella Shaaban, s'est entretenu avec le chef d'état-major de l'armée malienne, le général Omar Giara, sur les voies et mécanismes permettant d'activer les relations de coopération militaire entre les deux pays, notamment au niveau des zones frontalières communes.

Le Secrétaire général décerne la Médaille de la CIMCT au délégué du Royaume de Jordanie



En exécution des ordres de Son Altesse Royale, le ministre de la Défense et Président du Conseil des ministres de la Défense des Etats membres de Coalition, le SG de la CIMCT a décerné la Médaille de la Coalition au colonel Hadi ben Ali Al-Rawashdeh, délégué du Royaume Hachémite de Jordanie, à la fin de son mandat au sein de la Coalition le jeudi 29 décembre 2022. Il convient de noter que la Médaille de la CIMCT, ainsi que son brevet qui est un certificat accrédité, sont accordés à tous les délégués des pays à la fin de leur mandat.



Le personnel de la CIMCT participe au programme «Diraya»

La CIMCT a dépêché un groupe de ses fonctionnaires pour participer au stage de formation «Diraya» (connaissances), qui fait partie des programmes du projet Salam pour la communication culturelle. Ce projet a été élaboré par la résolution N° (12) du Conseil des ministres en octobre 2015 sous l'égide du Comité national chargé du suivi des initiatives du Serviteur des Deux saintes Mosquées pour le dialogue entre les adeptes de religions et de cultures, et en tant que projet national de diffusion de la culture de communication culturelle. Le projet Salam (paix) s'inscrit dans la Vision 2030, selon ses deux volets (patrie ambitieuse et société dynamique) mettant en exergue l'image mentale de l'Arabie Saoudite et les manifestations de coexistence et de tolérance, prisées par les organisations internationales. Le projet Salam représente une plate-forme pertinente pour le dialogue, la communication ouverte et la compréhension positive entre les Saoudiens et les autres sociétés en vue de connaître les points communs humains et culturels et ouvrir la porte au dialogue sur des questions qui peuvent ne pas être claires pour les autres sociétés et cultures et qui risquent de compromettre l'image mentale du Royaume. Cette troisième délégation succède aux deux premières auxquelles 11 cadres de la CIMCT ont pris part. 10 cadres de la CIMCT avaient participé au dernier stage.

La CIMCT félicite les États membres à l'occasion de leurs fêtes nationales



La CIMCT a adressé ses félicitations aux Émirats Arabes Unis à l'occasion de leur 51e fête nationale, qui correspondait au 2 décembre 2022, ainsi qu'à la République du Burkina Faso à l'occasion de la fête de la République, qui correspondait au 11 décembre 2022. La Coalition a aussi félicité la République du Kenya à l'occasion du 59e anniversaire de son indépendance (59), commémorée le 12 décembre 2022. Elle a félicité de même le Royaume de Bahreïn à l'occasion de sa 51e fête nationale célébrée le 16 décembre 2022. La CIMCT a félicité l'État du Qatar à l'occasion de sa fête nationale correspondant au 18 décembre 2022, ainsi que l'État libyen à l'occasion du 71e anniversaire de son indépendance, qui correspondait au 24 décembre 2022, souhaitant à tous ces pays ainsi qu'à leurs peuples davantage de sécurité et de prospérité.

Les Etats et les peuples célèbrent leurs fêtes nationales en raison de leur fort impact sur le renforcement du sentiment d'appartenance à la patrie et la promotion des idées d'unité, de fraternité, de tolérance et de paix entre les sociétés.